

# LACIM infos

Des nouvelles des 4 coins du monde



N°8

Bulletin semestriel

Septembre 2005



A l'école d'Adnakanive dans un village tribal dans la forêt de Bandipur (district de Mysore ) INDE

## Sommaire

### La vie des comités

Le comité d'Ambiarle p.2

### La vie de l'association

Une AG 2005 dynamique p.2/3  
Un hommage à Claude Charlat p.3

### A propos de l'Inde et du Bangladesh

Inde du sud : visite de jumelages p.4  
Mission en Inde en février 2005 p.4  
Expansion du micro-crédit p.5  
Partenariat au Bangladesh p.5  
LACIM et le tsunami p.8

### A propos de l'Afrique

5 jours de voyage en brousse p.6  
Mali : entre inquiétude et espoir p.6  
Niger: sécheresse et famine p.6

### A propos d'Haïti

3 mois de mission p.7  
La bananeraie à G. Rivière du N. p.7  
L'école de Mont Organisé p.7

### Infos diverses

Des livres à découvrir p.8

### Le mot du président

Chers amis,  
Ma mission en INDE en février a été riche d'enseignements. Le tsunami a provoqué un extraordinaire élan de solidarité dont LACIM a bénéficié à son échelle. Nous faisons de notre mieux pour apporter une aide efficace aux populations en les responsabilisant.

Économiquement parlant, l'Inde est en pleine croissance. Après les récentes missions nous sommes convaincus que notre aide est toujours utile et nécessaire mais doit s'adresser en priorité aux populations que le développement laisse sur la touche pour des raisons culturelles ou religieuses. Les Dalits et les Tribaux continuent à être méprisés et exclus : aidons-les à vivre dignement et à défendre leurs droits.

Au MALI et plus encore au NIGER, la situation alimentaire est comme prévu très difficile dans certaines zones. La pluie est arrivée normalement mais les premières récoltes de maïs ne seront pas disponibles avant fin septembre si tout va bien. D'ici là, il nous faut rester attentifs aux appels venant de nos amis en apportant une réponse au cas par cas.

Comme 16 autres États, le MALI et le NIGER bénéficient de l'annulation de leur dette aux grands organismes internationaux que sont le FMI (Fonds Monétaire International), la Banque Mondiale, la BAD (Banque Africaine de Développement). Espérons que l'argent ainsi économisé va réellement bénéficier aux populations.

Avec l'hommage rendu à notre fondatrice, Claude CHARLAT, au lendemain de l'Assemblée Générale, LACIM vient de tourner une longue page de son histoire. A nous d'écrire les autres en restant fidèles à l'esprit de partage, de solidarité et d'amitié. Ne nous décourageons pas.

André JOSSE.



### Éditorial

**L'Inde change.** Je le constate à chacun de mes voyages, tous les trois ans environ... Ce pays évolue vite : meilleures routes, meilleures chaussures, plus d'éclairage, plus d'ordinateurs, plus de voitures.

**LACIM change.** Avec la disparition de notre chère Madame Charlat, avec des projets plus orientés vers le développement, avec de nouveaux bénévoles dans les équipes.

L'Inde est immuable dans ses attraits : souriante, fascinante et colorée. L'Inde reste immuable dans ses travers : castes pesantes, Dalits rejetés, Tribaux exploités.

Je voudrais que d'une certaine façon LACIM aussi soit immuable, fidèle à l'esprit de départ, indépendante, amicale. Cela nous aidera modestement, localement, à infléchir les changements de l'Inde vers plus d'humanité et de justice... Pour cela, nous concentrons notre aide sur les plus défavorisés, les Intouchables et les Tribaux.

**Nos priorités** sont la formation (aide à l'éducation, conscientisation des adultes, écoles informelles) et le financement de projets économiques à petite échelle (micro-crédits, ateliers gérés par un groupe de femmes, IGP).

Nous nous appuyons pour cela sur les comités locaux et des ONG indiennes, implantés dans nos villages, pour s'assurer d'un bon suivi du projet. Sur place, beaucoup de projets récents vont dans ce sens et sont très encourageants. Je remercie en particulier toutes nos amies indiennes qui se démènent pour cette réussite et je leur souhaite de ne pas perdre leur motivation avec le temps et les difficultés qui ne manquent jamais de surgir.

Mathilde DOUARD, chargée de mission Inde.

« La tolérance mutuelle est la règle d'or de notre conduite. Il va de soi en effet que nous ne serons jamais tous du même avis et que la Vérité nous apparaîtra de manière fragmentaire selon des points de vue différents. La conscience ne nous parle pas à tous d'une façon identique. Sans doute est-elle un excellent guide pour chacun ; mais vouloir imposer aux autres les règles de notre conduite individuelle, serait une entorse intolérable à la liberté de conscience. »  
Gandhi

Cité dans Sagesses - 365 pensées de maîtres de l'Inde, Olivier et Danielle Föllmi, Edit\* de La Martinière (2004).

## Le comité d'Ambierle se présente...

Tout a commencé par une vente de bouquets de mimosa en janvier 2003 pour faire connaître le mouvement LACIM à notre village et le 3 avril 2003 notre Comité local ambierlois a été créé officiellement. Cette «naissance» est apparue comme évidente, à la suite de la rencontre, dans notre village, d'un groupe d'Ambierlois avec Claude CHARLAT, en février 2003, lors d'une exposition-vente et d'une conférence avec projection de diapositives sur son premier jumelage à Valapady. Un grand merci à Chantal et Léon ambassadeurs LACIM qui ont assumé de main de maître cette exposition-vente.

Claude Charlat, par son charisme et sa simplicité, a su insuffler à ce petit groupe l'envie de participer à ce magnifique élan de générosité envers les plus pauvres, en rejoignant LACIM. Notre Comité local a fait le choix d'aider 200 femmes de deux communautés tribales en Inde à



**Dommarapalli et Vinayakapuram** du district de Chittoor dans l'Andhra Pradesh. Ces communautés tribales sont les plus pauvres des pauvres, négligées et n'ayant aucune reconnaissance sociale et statut social dans la société.

Depuis sa création, notre Comité local a échangé de nombreuses correspondances avec T.P ALBERT le permanent de LACIM et H. SUBRAMANYAM, chef de projet de HOPE (Human Organisation for Peoples Enlightenment).

Des photos nous sont envoyées régulièrement et notre Comité est très satisfait de cette communication ayant beaucoup de détails sur la vie de nos jumelles. Nous constatons à chaque fois le progrès réalisé par ces femmes. Un don conséquent (210 €) a été fait à notre Comité et a permis de doter les enfants de nos jumelles, d'uniformes, cahiers, cartables. De très belles photos prises lors de la distribution des uniformes



et du matériel scolaire nous ont été envoyées par ALBERT.

Notre Comité comporte des adhérents et adhérentes très dynamiques qui au cours des années 2003

et 2004 ont organisé :

- une vente d'objets artisanaux d'Inde, d'Afrique et d'Amérique du Sud, lors des marchés d'été dans notre commune,
- une exposition-vente lors du marché aux puces d'Ambierle
- 2 expositions-vente en décembre lors de week-end portes ouvertes chez un viticulteur,
- une soirée-solidarité avec buvette et pâtisseries, spectacle autour de la chanson française. Cette manifestation a connu un brillant succès. Ce spectacle était de qualité, Yves CHARLAT (fils de Claude CHARLAT) accompagnant musicalement en direct deux jeunes chanteurs qui ont conquis le public.

Certaines étapes importantes ont ponctué le travail réalisé depuis 2 ans par notre Comité :

- l'inauguration du panneau LACIM, le 18 octobre 2003 en présence de Claude et Jean CHARLAT, de M. le Maire d'Ambierle et de M. le



Conseiller Général. Une vidéo de cette manifestation a été réalisée par un adhérent de notre Comité.

- la réalisation par un autre de nos adhérents, membre de la commission « communication », d'une vidéo du dernier témoignage de Claude CHARLAT retraçant l'histoire de LACIM. Cet enregistrement a eu lieu avec son accord lors de son hospitalisation à la maison de retraite de Saint-Just-la-Pendue, peu de temps avant son décès,

- l'organisation de l'AG de LACIM au plan national, en mai 2005. Le travail n'a donc pas manqué, mais l'enthousiasme de nos bénévoles est bien au rendez-vous, avec en filigrane, le désir de **rester fidèle à « l'esprit » de LACIM**, tel que l'avait voulu sa fondatrice.

A l'annonce du tsunami du 26 décembre 2004, la municipalité d'Ambierle a spontanément mis une urne à la disposition du public afin que des dons soient déposés en faveur des villages LACIM sinistrés et a voté une subvention de 864 € (0,50 cts par habitant). Notre comité a rajouté la somme de 790 € à la subvention de la municipalité. Preuve que les habitants de la Côte roannaise sont sensibilisés par le « mouvement LACIM ».

Enfin, notre Comité local qui a débuté avec 11 adhérents en compte désormais 25.

**Le message répété souvent par Claude CHARLAT :**

**«avec peu...quel bonheur !»**

est désormais bien perçu à Ambierle.

Annie TOSCANO, secrétaire,  
Monique BEZIAUD, responsable du comité,  
AMBIERLE (42).

## 21 Mai 2005 : Une AG accueillante et dynamique à Ambierle dans le nord de la Loire



Cette 38<sup>ème</sup> Assemblée Générale restera marquée par la tristesse et la gravité, dans le souvenir de la grande absente, notre fondatrice Madame Charlat, accentuées par le décès subit de Monsieur Charlat, le jeudi 19 mai, mais aussi par le sentiment que l'œuvre de ce couple d'exception se poursuit dans le respect de l'esprit qu'ils lui ont insufflé et donc, dans la sérénité.

Le lieu, **Ambierle**, est symbolique de cet esprit : une toute petite ville de près de 2000 habitants, nichée dans la Côte Roannaise, au pied des Monts de la Madeleine, premiers contreforts des monts d'Auvergne, au contact du Bourbonnais et de la Bourgogne. Ces contacts ont enrichi son histoire, encore bien présente aujourd'hui.

C'est dans ces collines verdoyantes que le jeune comité local, dynamique et efficace, a invité dès la veille les membres des Commissions, et les participants à l'Assemblée Générale du lendemain.

En récompense du travail de la journée de vendredi, nous découvrons ce qui fait la richesse historique et architecturale d'Ambierle et les délices de l'amateur d'objets de musée, de vieilles pierres et de souvenirs des hommes d'autrefois : le prieuré, héritier d'une ancienne abbaye bénédictine. Aussitôt, le déclic fonctionne : mais nous sommes proches de Cluny ! Eh oui, « le blanc manteau d'églises » dont parlait Bernard de Clairvaux le Cistercien, s'est déployé jusque là. Le bâtiment actuel est le résultat de la reconstruction du XV<sup>e</sup> siècle après les malheurs de la guerre de Cent Ans. Et la première chose qui saute aux yeux du visiteur est le toit de tuiles vernissées bourguignonnes : comme les Hospices de Beaune, en plus rustique ! Aussi, lorsque le retable du maître-autel apparaît dans le

chœur, le visiteur est à peine étonné de voir qu'il ressemble comme un frère à celui qui ornait le Mausolée des Grands Ducs d'Occident à Dijon et ses peintures à celles du Jugement Dernier aux Hospices de Beaune. Rien d'étonnant, toutes ces œuvres sortent du même lieu, cœur de l'école flamande, à Bruxelles, partie septentrionale et prospère de l'état bourguignon, protégé des dévastations depuis le début du siècle. Voilà une belle page d'histoire bien contée par M. le Conservateur du Musée d'Ambierle et bien digérée grâce aux joyeuses agapes qui ont suivi à la ferme viticole, chansons poétiques et



populaires se mariant bien aux saveurs du terroir. Voilà un bon prologue.

L'Assemblée du lendemain commence en écoutant avec recueillement une chanson « Un jour l'enfant » réalisée sous forme de clip vidéo par



2 adhérents, en hommage à Claude Charlat. Le Président André Josse accueille ensuite les participants : plus de 250.

Les personnalités officielles présentes ou représentées confirment le soutien du Conseil Général et de la municipalité. Ils apprécient « le Vivre Ensemble » et la solidarité de l'esprit de LACIM.

Après la **présentation du Comité qui nous reçoit**, vient le tour **des délégations** présentes ainsi que celui **des membres du CA qui demandent le renouvellement de leur mandat et de l'unique nouveau candidat** : Yves Charlat.

Dans son intervention, **le permanent du Mali**, Niantigui Dembéle loue l'esprit de partage et de solidarité, si



nécessaire face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, conséquences des éléments, sécheresse et attaques des criquets, mais aussi de la voracité des marchés qui fait baisser les cours du coton. A cela les comités répondent : écoles, puits, alphabétisation...

C'est au tour de **John P. Fernandez, président de FIST**, association agréée par l'état indien pour recevoir les fonds de LACIM, d'apporter son témoignage sur le cataclysme qui a touché le Tamil Nadu. Il est allé sur le terrain avec son fils Carlton, permanent de LACIM.

Il fait état de la réponse que LACIM a mise en place dans les jumelages touchés : première urgence, réparation et remplacement des outils de travail des pêcheurs

Dans **le rapport d'activité**, le Président A. Josse montre bien **la spécificité et l'efficacité de notre action en Inde**. Nous sommes une des rares ONG a avoir pu intervenir aussitôt, alors que d'autres attendent encore leur agrément des autorités. L'action de LACIM est alors présentée par un document vidéo, filmé lors de la mission de la Commission Inde dans les villages sinistrés en février dernier.

**Les travaux de la commission communication** sont présentés par C. Amblard. Le site internet est bien fréquenté, un début de vidéothèque est mis à disposition des comités, l'animation de cette assemblée est le résultat d'un travail important et nouveau.

**Pour l'Afrique, comme pour l'Inde, le travail des bénévoles (chargés de mission) et des permanents est présenté par secteur.**

Ensuite P. Baumard fait **le point sur le projet de construction du nouveau siège social à Croizet**, adopté l'an dernier. Il donne les résultats du sondage réalisé alors. Les futurs locaux sont projetés en images. On fait le point des subventions attribuées par le Conseil Général, promises par la Communauté de communes.

La séance du matin se termine par **la projection d'un film réalisé par le Comité d'Ambierle**

lors de l'inauguration du panneau LACIM, à l'entrée de la ville, par Madame Charlat : encore un témoignage émouvant et symbolique.

Après **un buffet campagnard**, lui aussi au goût de terroir, les débats reprennent à 14 h 45 par **le récit plein d'émotion** que fait J.L. Cornette du **drame que vivent les habitants du Togo**. La situation de ce pays tranche avec celle du Sénégal, du Mali, du Bénin ou du Niger où la démocratie progresse.

**Les questions** sur le rapport d'activité portent d'abord sur les techniques de construction, des modes de chauffage et les matériaux qui seront choisis pour le siège social. La commission promet de se renseigner et de faire les études nécessaires.

On demande ensuite si les produits vendus dans les expos répondent aux critères du commerce équitable. Pour l'instant, surtout pour les produits en provenance d'Afrique, on ne peut rien garantir, bien que l'on connaisse les fabricants.

A une question concernant la situation de la maison de Bamako, le Président répond que depuis un an, la situation n'a pas évolué.

Une dernière question porte sur le sérieux des organismes intermédiaires en Inde : le rôle de FIST est justement de vérifier la régularité de l'usage des fonds.

**Le rapport financier** présenté par P. Baumard, notre grand argentier, montre des comptes en équilibre (compte non tenu du legs G. Billard). La situation financière de LACIM est saine, ce qui est confirmé par le rapport du Commissaire aux Comptes.

**Les rapports financiers et d'activité sont alors approuvés à l'unanimité** des membres présents.

**Le rapport d'orientation** porte sur les projets d'aménagement du futur siège social. Un participant demande quel est le rapport entre la salle d'exposition, les animations prévues et l'action de LACIM qui est de créer et faire vivre des jumelages. La réponse apportée est simple : LACIM vit par ses adhérents, c'est un moyen de communication parmi d'autres (le site, le journal LACIM infos, les articles de presse, les manifestations locales diverses des comités...) pour faire connaître son action auprès des jeunes et des adultes, c'est donc préparer l'avenir et contribuer à son essor.

En ce qui concerne l'Inde et l'Afrique, la clé du développement réside dans l'amélioration des ressources familiales souvent entre les mains des femmes, cela nécessite éducation, alphabétisation et l'apport de quelques moyens comme les micro-crédits.

**La situation en Haïti** est abordée avec beaucoup d'émotion par Sr Thérèse Gaudel qui présente les résultats de sa mission de 3 mois sur le terrain : elle demande qu'on accompagne les populations de ce pays : des hommes « debout », des femmes qui « prennent leurs responsabilités ». « Il faut les épauler, dit-elle, les activités reprendront. La supériorité de LACIM est de remplacer l'assistantat par le partenariat ». A ces paroles, la salle vibre et applaudit. H. Amblard, responsable de la Commission Haïti-Amérique Latine annonce la possibilité de nouveaux jumelages.

**Les questions** portent sur l'avenir du fonds de solidarité : il sera alimenté par le legs G. Billard ; sur le fait qu'il faut essayer de faire de nouveaux jumelages : à ce propos P. Rouve informe que 9 jumelages sont en quête de jumeaux au Bangladesh. Une dernière question porte sur la formation

des permanents : les missions de bénévoles, fréquentes sur le terrain, permettent des évaluations régulières.

**Un dernier film vidéo** réalisé par un adhérent du Rhône, illustre à la fois le contexte social historique et géographique en Haïti et quelques exemples de projets dans nos jumelages..

Enfin **les résultats des élections** sont proclamés : tous les candidats sont élus.

Cette journée très dense, riche en émotions, en réflexions, a connu des moments de recueillement. Elle est conclue par le Président qui souligne **l'évolution de LACIM du caritatif vers l'aide au développement**, ce qui ne veut pas dire que le caritatif doit disparaître. L'aide au développement, dit-il, est certes plus contraignante, mais permet de mieux responsabiliser nos amis.

*Madeleine GUYON, vice-présidente, comité de Sens (89)*

## CROIZET le 22 mai 2005 un hommage émouvant à Claude CHARLAT

A l'issue d'une messe commémorative célébrée dans la petite église de CROIZET-sur-GAND, plus de 100 adhérents et sympathisants de LACIM se sont retrouvés à la salle du Boulodrome mise à disposition par la municipalité, pour rendre hommage à notre fondatrice, décédée le 9 décembre 2004.

La famille CHARLAT était présente ainsi que M. CHARTIER, Conseiller Général du Canton, M. JANIN, Président de la COPLER (Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône) et M. PIGNARD, Maire de Croizet

**A n d r é J O S S E** notre président a évoqué la vie de notre fondatrice : **C l a u d e CHARLAT**, née à Paris

le 8 mai 1920. Elle s'était mariée à ST SYMPHORIEN DE LAY le 13 décembre 1941. De cette union avec Jean CHARLAT devaient naître 6 garçons. En 1964, c'est l'accident de voiture dans lequel Petit Louis trouve la mort. En 1966, l'argent de l'assurance va permettre de creuser un puits à VALAPADY en INDE du sud. On peut dire qu'il s'agit là de l'acte de naissance de LACIM.

Après un bref historique montrant l'évolution de l'Association jusqu'au sommet des années 1980 (700 jumelages et 800 000 Euros de projets financés), A. JOSSE a rappelé que Claude CHARLAT a su bâtir LACIM sur des idées simples autour des notions de justice, de solidarité, d'amitié... Ces idées, elle n'a cessé de les défendre avec conviction. Elle savait convaincre ses interlocuteurs de la nécessité d'agir. Tout au long de ces années, elle a rassemblé autour d'elle beaucoup de bonnes volontés sans lesquelles LACIM n'aurait pu exister et se développer.

A. JOSSE a également tenu à rendre hommage à son mari Jean qui venait de décéder subitement 3 jours avant cette cérémonie. Il a été dans l'ombre le compagnon fidèle et sûr. Sans lui, rien n'aurait été possible.

Deux petits reportages vidéos ont permis de se remémorer ce couple généreux. Paulette CASTANIE et Marie-Hélène COUZINET, fidèles amies de Claude CHARLAT ont fait revivre la disparue à partir d'anecdotes parfois savoureuses, qui ont aussi permis de mieux comprendre les aspects humains de cette aventure de LACIM.

Une plaque commémorative et une belle gerbe de fleurs ont été présentées dans la salle à la fin de la cérémonie, la pluie battante toute la matinée n'ayant pas permis de se rendre comme prévu au cimetière.

Un verre de l'amitié partagé autour d'une brioche, a clôturé ce temps d'évocation et d'hommage avant de prendre le chemin du retour, chacun dans son coin de France, après un week-end riche de rencontres et de temps forts.

A. JOSSE.

**Encore merci à Claude CHARLAT. A nous maintenant de faire vivre LACIM dans le même esprit.**



## Visite de la zone touchée par le tsunami en Inde du sud (février 2005)

**Le tsunami a frappé  
les côtes du sud de l'Inde  
dans la matinée  
du 26 décembre 2004.**

*En partant du Cap Comorin qui marque la  
pointe sud du continent Indien, le raz-de-marée  
a particulièrement touché la côte est directe-  
ment exposée à l'onde de choc jusqu'au nord  
de MADRAS (environ 1200 km).*

*La force du raz-de-marée s'est rapidement  
atténuée sur la côte ouest atteinte  
de façon significative sur  
approximativement 100 km.*

**En fait, c'est essentiellement  
l'état du Tamil Nadu  
(60 000 000 hab.)  
qui a été affecté par le tsunami.**

### 1ère mission

#### Les 7 jumelages de LACIM

Ils se situent dans le district (département) de KANNIYAKUMARI, sur la côte ouest. Dans cette zone les villages du bord de mer sont habités essentiellement par des pêcheurs.

Les pêcheurs sont pauvres. Ou bien ils disposent de moyens de pêche peu performants (pirogues faites de troncs d'arbres et appelés « catamarans », petits bateaux appelés « vallam », motorisés ou non), ou bien ils sont salariés sur des chalutiers et sous-payés. Ils sont un peu aux marges de la société avec un niveau d'éducation et un niveau de vie plus faibles que la moyenne. De plus la ressource en poisson s'épuise et leur avenir est incertain.

#### Déroulement de la visite

Pierre ROUVE, chargé du suivi des jumelages de la zone, et moi-même avons visité les villages en compagnie de Carlton Fernandez notre représentant. Le 1<sup>er</sup> / 02 nous sommes arrivés à KODIMUNAI. Avec les membres de



**KODIMUNAI** : devant la maison d'un couple de pêcheurs du comité local LACIM. On nous explique comment la femme et ses enfants ont pu sauver leur vie.

divers comités réunis pour la circonstance, nous avons visité la bordure de la plage où les dégâts étaient importants ainsi que le camp abritant les populations qui avaient en général perdu tous leurs biens en même temps que leur habitation : constructions en tôle avec des

cloisons de séparation isolant les familles qui disposent de 15 à 20 m<sup>2</sup>. Les besoins essentiels étaient couverts (vêtements, ustensiles de cuisine, disposition d'eau potable et de nourriture).

Nous sommes allés à KURUMPANAI ( 3 km au Nord) où les dégâts ont été limités du fait de l'adossement à une côte rocheuse.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le Sud pour rejoindre KOTTILPADU (10 Km). C'est le village le plus touché, ceci en raison de la configuration du terrain : lon-



**KOTTILPADU** : la plage défoncée et une des rares maisons épargnée par la vague.

gue plage avec des habitations situées dans un espace de 100 à 150 m de large entre cette plage et un petit canal parallèle à la plage. Le Tsunami a détruit les habitations et emporté les gens qui pour beaucoup se sont noyés dans le canal. Au



**KOTTILPADU** : en allant vers la maison dévastée d'un membre du comité LACIM.

blement encore ensevelie sous les décombres ensablés de sa maison.

Le village voisin, PUTHOOR est dans une situation similaire mais sans canal. Les victimes et les dégâts sont



**PUTHOOR** : parmi les ruines des maisons et les épaves, en front de mer.

nettement moindres. Nous avons fait le point avec Mr. SELVA MUTHU, P.H et pêcheur.

La journée s'est achevée par une réunion à CHINNAVILAI un peu plus au Sud, relativement abrité et dans une configuration de terrain moins défavorable.

Le 2 au matin, nous nous sommes rendus à KEEZHAMANAKUDY qui en 2001 avait fait une demande de jumelage.

Le village est désormais célèbre parce que le pont qui enjambait un petit bras de mer le séparant du village voisin de MALAMANAKUDY, bien que très récent, a été emporté par le tsunami de façon spectaculaire. Par suite de la configuration du terrain, les dégâts humains (39 morts et disparus) et matériels ont été très importants. L'église a été détruite.

En fin de matinée, nous avons tenu une réunion à PUTHUGRANAM dans la maison de Mr. GEORGES, P.H du comité local.

Nous avons confirmé la création du Comité de coordination pour l'ensemble des villages avec les tâches suivantes : identification des besoins, propositions d'aide, répartition des aides entre les bénéficiaires, remise de l'argent aux bénéficiaires, contrôle de l'utilisation des fonds, contrôle du respect des contrats (prêts, etc.), tenue des comptes.

Tout ceci est placé sous le contrôle et l'animation de John FERNANDEZ, Président du FIST, notre filiale en INDE. L'action de LACIM est suivie en France par Jean-Pierre MARTIN.

#### Les faits vérifiés

Le Gouvernement indien, avec l'aide de multiples organisations sociales indiennes, a bien maîtrisé la situation d'urgence.

Les familles ont un abri. Les besoins essentiels sont couverts et il n'y a pas de menace pour la santé.

Chaque famille a reçu 4 000 Roupies comme aide d'urgence (salaire journalier d'un ouvrier agricole = 60 Roupies).

Les familles qui ont eu au moins un mort, ont reçu 100 000 Roupies, ce qui est une somme très importante par rapport au revenu familial moyen mensuel.

#### Les promesses du gouvernement

Elles diffèrent selon les sources. Le gouvernement du TAMIL NADU aurait promis :

- une subvention de 32 000 Roupies aux propriétaires de catamarans qui ont perdu pirogues et matériels de pêche

- une subvention de 35 % et des prêts pour les propriétaires de bateaux motorisés (jusqu'à 150 000 Roupies).

- pour les chalutiers, une subvention de 35 % (avec un plafond de 500 000 Roupies), complétée par un prêt

- pour les réparations de petits bateaux, une subvention avec un maximum de 10 000 Roupies

Mais bien sûr, l'administration exige des preuves de propriété, qui souvent n'existent pas ou que les sinistrés ont perdu. Il faut alors trouver plusieurs témoins, etc.

Fin février, les pêcheurs n'avaient encore rien reçu. Pour les habitations, le Gouvernement a décidé d'interdire

la reconstruction aux mêmes endroits. La règle serait d'éloigner les maisons à 500 m du rivage, les populations étant seulement autorisées à récupérer les matériaux (poutres, tuiles, etc). Il s'est engagé à fournir les terrains et à construire gracieusement de petites maisons (on parle de 40 000 Roupies pour 25 m<sup>2</sup>).

Le problème est qu'il n'y a pas de terrain disponible et que les procédures d'expropriation, si elles sont nécessaires, risquent de durer des années, la justice indienne étant réputée lente et sujette à la corruption.

Les réfugiés ne se font donc pas beaucoup d'illusion. Or les abris sont trop précaires pour envisager d'y vivre longtemps. La période de forte chaleur qui commence, suivie de la mousson en juin, suscite de sérieuses inquiétudes. *André JOSSE, président, Veneux les Sablons (77).*

### 2ème mission

**Cette mission avait pour but de faire le point sur les jumelages d'Albert, au Tamil Nadu, que nous n'avions pas visités depuis longtemps, car très dispersés. De plus, l'arrivée du tsunami nous a fait rajouter la visite de sites touchés sur la côte sud-est de l'Inde.**

*D'un point de vue général, nous avons trouvé, Pierre Baumard et moi-même, que les infrastructures indiennes s'étaient améliorées depuis 2002, en particulier les routes. Cela n'empêche pas une grande pauvreté pour beaucoup et notre action est bien sûr toujours justifiée à notre avis !*

**Nous avons visité disons 2 types de jumelages.**

Les premiers sont des jumelages anciens dont le responsable est un prêtre. Là, la majorité de l'aide va à l'éducation, la santé et les bonnes œuvres (réparations de maisons, aide aux mariages, aux personnes âgées...). Le prêtre dit en général qu'il ne se sent pas capable de mettre en place des prêts. Les IGP (projets générateurs de revenus) proposés sont souvent des « community hall ». Il s'agit d'une pièce que l'on peut louer pour les fêtes de famille. Nous avons le plus souvent constaté un investissement important pour des revenus maigres. Nous déconseillons d'entreprendre de tels IGP.

Les seconds sont des jumelages récents, gérés par des laïcs et centrés sur un projet économique. A l'aide de prêts ou de dons, les femmes démarrent une activité source de revenus. Cela leur permet de mieux subvenir aux besoins de leur famille et leur donne fierté et une certaine indépendance financière. Cela marche en général bien et nous pouvons féliciter Albert pour le choix de ces nouveaux jumelages.

#### Quelques exemples :

**A Kasi Nagar, les femmes transforment le lait en beurre, yaourt... et le vendent. Elles ont acheté des veaux pour améliorer leurs revenus à l'avenir.**



**A Nemilli, elles font des biscuits salés et les vendent au porte à porte. Elles gagnent ainsi autant d'argent que dans les champs mais de manière plus régulière.**



Une fois de plus, nous avons constaté que certaines catégories de la population étaient vraiment rejetées de la société et considérées comme infra humaines : ce sont les **Dalits** (Intouchables) et plus encore les **Tribaux**.

**Plus que jamais l'aide de LACIM doit se concentrer sur ces populations.**

**Des jumelages sont en attente de jumelages français.**

*Mathilde DOUARD, chargée de mission, Lyon (69).*

## La formidable expansion du micro-crédit en Inde

L'année 2005 a été déclarée année mondiale du microcrédit par l'ONU : l'occasion de faire un petit topo sur ce sujet.

Le terme « micro-crédit » est vraiment apparu avec la Grameen Bank au Bangladesh, créée suite à la guerre et à la famine de 1971. Beaucoup d'ONG se sont engouffrées dans la voie tracée par la Grameen Bank et on a vu les micro-crédits se multiplier partout dans le monde, y compris dans les pays développés comme la France.

Donnons une définition : le micro-crédit correspond à des petits prêts (1000 à 10 000 roupies en Inde soit 20 à 200 €) accordés à des taux d'intérêt en principe plus bas que ceux des usuriers (classiquement 12% par an en Inde contre 60% en moyenne pour l'usure). Il est destiné à aider au démarrage et à soutenir des activités des familles les plus en difficulté.

Dès son lancement, la Grameen Bank a privilégié l'octroi de crédits aux femmes qui sont bien souvent exclues, pour des raisons culturelles, de systèmes de crédit traditionnels. Cette orientation a été poursuivie par la plupart des ONG.

Le micro-crédit est particulièrement lié à l'activité des travailleurs du secteur informel. Il soutient les petits commerces, les achats de matériels et d'animaux pour les exploitations rurales ou d'équipement pour les artisans. Le micro-crédit sort les bénéficiaires du cercle vicieux de l'assistance, leur rend donc leur dignité et les insère dans les circuits économiques jusque là réservés «aux autres», aux riches.

### Comment cela marche-t-il ?

La première étape est la formation d'un groupe constitué de 15 à 20 personnes pauvres, appartenant au même milieu socio-économique (Self Help Group - SHG - en Inde). Ce groupe se réunit régulièrement et chaque membre économise une petite somme chaque semaine (5 à 50 Rps). L'argent mis en commun constitue un « crédit mutuel ». Il peut être prêté à ses membres pour faire face à une demande imprévue (prêts de moins de 500 Rps en général pour santé, événement familial...). Cepen-

dant les sommes économisées ne permettent pas des prêts suffisants pour démarrer une activité économique. Il faut alors trouver un organisme pouvant prêter de plus grosses sommes ; ce peut être LACIM, une autre ONG ou encore une banque d'état. Le remboursement se fait chaque semaine : de petits montants mais réguliers. L'emprunteur a souvent deux garants parmi les membres du groupe qui doivent payer à sa place en cas de défaillance. Comme garants et emprunteur sont voisins, il est très difficile de ne pas tenir ses engagements et le taux de remboursement est très bon.



Réunion de l'association des femmes à Bestavarapet (Andhra Pradesh) jumelée avec Saône(25)

Beaucoup d'ONG octroient de tels prêts depuis plus de 20 ans : sur les 100 000 ONG indiennes, au moins, 15 000 octroient des micro-prêts. Les besoins en micro-financements sont énormes et on estime qu'ils sont couverts à 80% par le secteur informel.

Devant le succès de la formule, le gouvernement indien a mis en place des programmes visant à lier les groupes (SHG) aux banques. Cela permet aux membres du groupe d'accéder à des prêts officiels. En 2001, sur les 250 000 SHG recensés, environ 30 000 seulement étaient concernés par ce programme.

Pour que les micro-crédits fonctionnent bien, il faut que le groupe soit solide. Il faut donc le constituer, le former, le motiver et l'encourager. Pour les prêts financés par LACIM, cela est en général fait par une ONG indienne. Cela a bien sûr un coût. A nous de l'accepter quand cela est nécessaire.

**A travers ces micro-prêts, LACIM espère aider quelques-uns des 350 millions d'Indiens**

## Les chèvres de Visuvasampatti

Ce projet vise à fournir 2 chèvres (environ 3000 Rps) à un nombre important de familles



pauvres. Les villageois ont choisi les premiers bénéficiaires parmi eux. Ceux-ci ont fourni un apport initial de 500 Rps et ont reçu le

reste de l'argent sous forme de prêt. Ce prêt sera remboursé en 2 ans environ (120 Rps par mois). Deux autres villageois se portent garants de celui qui emprunte.

Tous les 2 mois, avec les remboursements, une nouvelle famille peut recevoir à son tour un prêt pour deux chèvres.

Les familles choisissent elles-mêmes leurs chèvres sur le marché; comme cela elles ne peuvent pas dire que les animaux ont été mal choisis!

Une assurance a été prise pour le troupeau dans son ensemble (au nom du responsable du projet). De même, le vétérinaire vient régulièrement pour examiner toutes les chèvres. Cela diminue les frais.

Pour éviter que les gens ne vendent les animaux trop tôt ou quand les cours sont bas, ils doivent demander l'autorisation du comité LACIM avant de vendre.

Ce projet nous a semblé très bien géré et est dans l'esprit de partage de LACIM. C'est bien mieux que de «faire la charité»; d'abord parce que les gens sont fiers d'avoir acheté eux-mêmes leurs chèvres et aussi parce qu'ils en prendront plus soin, les ayant payées avec leurs deniers.

vivant en-dessous du seuil de pauvreté...

Chaque fois que je vais en Inde, je constate la généralisation des SHG et le recours aux micro-crédits de plus en plus importants.

Mathilde DOUARD, Lyon (69).

PS. A titre indicatif 1 € = environ 50 Roupies.

**Correctif :** Nous avons oublié de préciser dans le N°7 précédent que les photos qui font référence à l'article sur « Les enfants des rues » ont été fournies par l'AFEA, seule association habilitée à représenter Snehasadan, en France et dans les pays francophones.

## LACIM au Bangladesh : un partenariat réussi

C'est en novembre 1995 qu'un partenariat s'est mis en place entre LACIM et une ONG locale basée à Dhaka : l'Institut de Développement Rural Intégré (IIRD). Cet organisme a implanté ses activités dans 4 districts (Thanas) particulièrement démunis, dont celui de Kachua, au sud-est du pays, où se trouvent tous nos jumeaux. On y dénombre 8 755 familles, réparties dans 110 villages.

A ce jour, nous avons 11 villages jumelés avec des groupes français. Chaque village a son comité LACIM composé d'au moins 4 femmes qui reçoivent régulièrement une formation pour les aider à mieux assumer leur responsabilité.

La formation est assurée par les nombreux travailleurs sociaux employés par l'IIRD, qui visitent les villages une fois par semaine, pour donner des conseils d'économie familiale, et contrôler les remboursements hebdomadaires des micro-crédits.



Contrôle de l'épargne hebdomadaire par la travailleuse sociale à Shengua.

Les membres du comité sont associés de très près à l'identification des besoins du village et à la sélection des familles bénéficiaires, à partir de critères d'évaluation précis, ajustés régulièrement par l'IIRD.

Un programme d'aide est donc établi pour chaque famille, selon sa propre situation, par les travailleurs sociaux et les membres du comité. Chaque année le

groupe français est informé avec précision de l'affectation des fonds reçus : nombre de familles aidées, et budget consacré à chaque aide.

Ainsi donc, les projets développés sont de plus en plus ceux élaborés sur le terrain par nos comités, selon l'esprit de LACIM. Une relation de confiance s'est établie et ne demande qu'à s'amplifier, car les besoins sont immenses.

Pierre ROUVE, membre de la commission Inde Bangladesh, comité de Requista (12).

**Il reste encore 9 demandes de jumelages à satisfaire.**

**Adopter un village au Bangladesh est, à coup sûr, pour un groupe français, l'assurance de s'investir dans l'aide aux plus pauvres.... Pensons-y !**

## 2 exemples de projets soutenus par LACIM à Shofibad



... Dans l'école du Centre de Développement pour les enfants, 18 enfants sont éduqués pendant 2 ans avant de rejoindre l'école primaire gouvernementale.



... Dans le centre nutritionnel, tous les jours, une distribution de supplément alimentaire est donnée aux enfants et aux bébés mal nourris, aux mères qui allaitent, aux femmes enceintes dont le poids est insuffisant, afin d'assurer au bébé une croissance normale.

**5 jours de voyage  
en brousse au MALI  
en octobre 2004**

En compagnie de nos 2 permanents Niantigui Dembélé et Yoro Haïdara, nous quittons la capitale vers 8 h 30 du matin, il ne fait pas encore trop chaud. Dembélé nous a prévenus que la piste en direction de Kita est très



détériorée par rapport à notre précédent périple il y a 2 ans 1/2.

Après Kati, la tôle ondulée est au rendez-vous, mais Niantigui évite les nids de poule avec maestria.

Après 2 h de route nous tournons vers le Nord, au milieu des champs de coton, nous voici à **Takoni**, notre **nouveau jumelage** depuis 1 an.

Des femmes et les enfants nous accueillent avec chaleur; les hommes mais aussi beaucoup de femmes sont dans les champs pour la récolte du coton et des arachides.

Le chef du village et les anciens sont là. Une réunion est organisée pour exposer les priorités et les souhaits du village. Takoni a la chance d'avoir de l'eau, plusieurs puits dont un forage avec une pompe à pied permettent de boire mais aussi de faire du maraîchage. Par contre le village ne possède pas d'école. 83 enfants sont scolarisables. La récolte sera très moyenne cette année, les pluies de l'hivernage n'ont pas été suffisamment abondantes mais ils n'ont pas souffert des criquets contrairement au nord et au sud-est du Mali. Malgré tout, le responsable local s'engage à rembourser le prêt octroyé pour l'achat de 2 bœufs de labour et de matériel agricole. La liste des emprunteurs est remise à Niantigui.

Un bélière nous est offert avant d'être cuisiné; pendant ce temps-là nous visitons le village et allons voir le puits de forage et les jardins où poussent de nombreux fruits et légumes, goyaves, papayes, pommes cannelle, citrons ou encore ignames.

Les petites filles s'occupent des plus petits pendant que les grands ramassent le coton. La récolte est moyenne mais le travail est harassant sous la chaleur qui dépasse les 40°.

Le soir, les enfants jouent avec



les ballons. Plus tard nous dansons au rythme des djembés sous un ciel étoilé avec de nombreuses étoiles filantes.

Jeudi 28, nous partons vers Sitanikoto, mais après quelques kilomètres les secousses de la route ont fait bouger la batterie qui frotte contre le ventilateur et fait un bruit infernal. La réparation sera faite lors d'un arrêt à Kita avec un morceau de chambre à air. Le système D est bien au rendez-vous dans les garages africains.

Nous bifurquons vers Kokofata, la pluie commence à tomber, la piste se transforme en ruisseau, nous sommes au milieu des hautes herbes, nous ne voyons plus le chemin. Le 4x4 et la conduite virtuose de notre chauffeur nous permettent de nous en sortir. Nous voyons le « nouveau pont » qui permet de franchir le marigot, mais, mal construit, il ne devrait pas tenir longtemps; la prochaine saison des pluies devrait le voir s'abîmer de manière irrémédiable. Nous voici à **Sitanikoto**, après avoir fait 35 km en 2 h 30!

Nous ne paraissions pas être attendus et l'accueil n'est pas celui de Takoni. Nous apercevons le chef de village qui ne se déplacera pas pour organiser une réunion.

Dès notre arrivée les enfants nous accueillent et nous apportent avec fierté leurs cahiers. C'est une grande joie de voir le niveau de français, en 2 ans 1/2 les progrès sont immenses.

Par contre, si les murs du dispensaire ont été retapés, l'armoire est sale et les quelques médicaments restants sont souvent périmés. Après un rangement salubre, nous convenons avec l'aide-soignant d'un fonctionnement adéquat permettant la pérennité des soins. Engagement est pris de transmettre le cahier de soins tous les 6 mois au bureau de Bamako.

Un réfrigérateur a été offert par le ministère pour conserver les vaccins mais celui-ci affiche 18°, nous faisons observer que la température doit impérativement être entre 6 et 8° même si cela consomme plus de pétrole. Le suivi des soins de qualité n'est pas chose facile dans un village aussi éloigné en brousse.

Nous visitons l'école qui comporte 4 classes dont 3 en banco. Nous offrons du matériel scolaire et un ballon de foot qui sont particulièrement appréciés. Le niveau est très bon mais tous les enfants ne sont pas scolarisés

faute de moyens financiers suffisants. Le moulin à grains fonctionne très bien grâce au meunier et au groupe des femmes.

Départ pour **Tondidji** jumelé avec Monistrol sur Loire, (43) au bord du lac de barrage de Manantali. Nous y sommes très bien accueillis mais il n'a presque pas plu et les récoltes seront très faibles.

Promenade très agréable au bord du lac; on nous propose de nous vendre un singe.

Puis départ le lendemain matin pour **Mansala** jumelé avec la Chapelle de Surieu, (38). On nous offre un bélier que nous mangerons vers 14 h 30. En attendant nous visitons le collège, le niveau paraît très bon.

Nous remarquons la campagne de prévention affichée sur



les murs. Chaque classe est équipée d'une jarre qui sert de lavabo.

Nous sommes à la fin de notre périple, et nous repartons vers Bamako avec une halte pour visiter une maternité refaite par LACIM dont nous constatons le parfait état. Comme le dit André Josse: « Il faut presque se déchausser pour entrer ». Cela pourrait servir d'exemple pour certains dispensaires.

Après 5 h de route de Kita à Bamako nous arrivons vers 20 h, heureux et pleins d'espoir pour l'avenir en sachant

qu'il reste tant de choses à faire. Un très grand merci à Niantigui et à Yoro pour avoir organisé ces visites et partagé tellement de choses.

François et Anne Marie ROULLIER-GALL, comité de Poueyferré (65).

**Nouvelles inquiétantes au NIGER : la famine après la sécheresse et les criquets.**

La population du Niger est confrontée à une grave pénurie alimentaire suite à la grande sécheresse de l'an passé et à l'invasion de criquets dans certaines zones. Cela touche 1/4 de la population qui ne mange plus à sa faim, plus particulièrement les femmes et les enfants. 1 enfant sur 3 en souffre et la malnutrition aggrave pour eux les risques de maladies (diarrhées et malaria) et de mortalité. Le prix du mil a grimpé et les paysans les plus pauvres ne peuvent l'acheter. MSF et d'autres ONG ont lancé un cri d'alarme, car l'aide gouvernementale est insuffisante par rapport aux besoins immenses. LACIM apporte son aide au cas par cas.

**ENTRE INQUIETUDE ET ESPOIR AU MALI (suite)  
Au niveau des villages, ça bouge!**

tents ou malhonnêtes ont été balayés aux élections en juin 2004.

**Espoir** : les populations ont pris conscience de l'intérêt de l'éducation. Les femmes demandent de l'alphabétisation (pas les hommes ?!). Chaque village veut son école et les familles font des efforts pour scolariser leurs enfants. Les collèges se multiplient et ils sont pleins

**Inquiétude** : le budget communal repose sur des ressources très faibles et les villageois ne paient pas correctement leurs impôts (taux de recouvrement de 30 % à 70 %). Les municipalités n'ont, de fait, pas d'autonomie.

**Inquiétude** : les écoles récemment créées ont le statut d'école communautaire. Tout est à la charge des parents d'élèves. Les enseignants ont généralement une qualification très insuffisante. Les familles n'arrivent pas à payer le salaire des enseignants et les frais de scolarité. Les filles continuent de ne pas être envoyées à l'école.

**Espoir** : les comités LACIM sont de plus en plus sérieux et comprennent l'importance des règles du jeu de LACIM.

**Inquiétude** : même s'il y a des progrès, les hommes ont toujours du mal à respecter un contrat et la parole donnée.

Et cependant, globalement, l'impression générale est que dans nos villages jumelés, cela bouge et dans le bon sens. Et dans la majorité des cas, les femmes ont un rôle moteur.

Patience...  
André JOSSE, Veneux-les-Sablons (77).

**Le point au retour  
de 3 mois de mission  
en Haïti  
(Janvier-mars 2005)**

**Le contexte général**

Haïti n'a pas changé en bien : les infrastructures, routes, adductions d'eau, sont de plus en plus en mauvais état. L'insécurité est réelle dans certains endroits et la force des Nations Unies n'a pas bonne presse. L'activité économique tourne au ralenti, les investissements annoncés tardent à venir.

Les paysans sont très touchés, le prix du riz qu'on produit est plus cher que celui de Floride. Beaucoup viennent émigrer dans les villes surchargées.

Les écoles continuent de fonctionner correctement et restent un espoir pour l'éducation des enfants, au prix de nombreux sacrifices consentis par les parents.

Les Haïtiens ont impressionné Sr Thérèse par leur courage et leur volonté de

reconstruire, en particulier dans les zones touchées par le dernier cyclone.

**Les comités de jumelage**

Ils continuent de s'inscrire dans des actions de fond qui concernent la santé des enfants avec des centres de nutrition, des écoles primaires et secondaires. Mais des actions diverses de développement et de formation commencent aussi à voir le jour : c'est le cas dans des projets agricoles de développement, des plantations ou actions diverses pour financer un centre de nutrition ou une école.

Les gens participent s'ils sont guidés et orientés par des animateurs valables qui s'investissent dans des zones enclavées ou reculées. Mais il faut encore aider les comités locaux à se prendre en charge et à se former à travers de telles actions.

Les visites sur place des chargés de mission de LACIM aident à faire avancer le rôle concret des comités locaux pour qu'ils travaillent

dans l'esprit de LACIM et surtout donnent des éléments d'information à leurs jumeaux français.

**Les orientations**

Il faut en effet continuer à faire évoluer les mentalités pour ne pas réduire l'action de LACIM à une aide caritative d'assistance à court terme qui serait sans effet de développement. Cela demande du temps et beaucoup d'énergie, mais c'est la condition pour un développement durable et utile en Haïti. A nous de le mettre en place dans les anciens et les nouveaux jumelages, là bas.

A nous de réfléchir aussi dans nos comités locaux sur les moyens d'améliorer l'efficacité de notre aide et la qualité des relations que nous souhaitons avec nos interlocuteurs d'Haïti.

Ils sont prêts à évoluer si nous y croyons vraiment.

*Sr Thérèse GAUDEL, chargée de mission, Île St Denis (75) et Henri AMBLARD, responsable commission Haïti, Eveux (69).*

**La bananeraie  
d'un groupe de femmes  
à Grande Rivière du Nord**



Depuis une dizaine d'années existe **un centre de nutrition**.

Les parents sont sollicités pour financer une partie du fonctionnement. Cinq animatrices s'engagent dans **un projet qui prend la forme d'une plantation de bananeraie**.

La vente des fruits financera le centre. Il faut du temps pour mettre en route la réalisation : acquérir le champ, répartir les rôles, et mettre les maris dans le coup pour cultiver et entretenir la plantation. Il faut aussi se réunir, se mettre à la gestion, suivre les comptes, sans

oublier de correspondre avec le jumeau français. La réussite ne vient pas tout de suite. Mais cette année a été une bonne année ; les papas ont bien joué le jeu pour entretenir la bananeraie qui est à plus de deux heures de marche. Les ventes ont été bonnes ; elles ont été faites en ville directement, à un

meilleur prix. La cohésion et l'ambiance du groupe se sont encore améliorées et les responsabilités partagées ensemble ne font plus peur. Cette année, au passage de sœur Thérèse, d'autres projets ont mûri, dans l'esprit de LACIM, pour aider les Haïtiens à se remettre debout.



**En Haïti, au collège  
de Mont Organisé :  
« L'école est finie... »**

Ce titre nous dit la joie d'un projet de collège conduit à son terme entre un village d'Haïti, Mont Organisé, et son jumeau français La Ville (69). Le nouveau collège Dominique Savio fonctionne avec ses **4 classes** dans des locaux simples et fonctionnels. Nous l'avions évoqué dans le dernier LACIM Infos. Dans ce pays tellement marqué par les catastrophes, c'est un vrai bonheur ! Les photos des bâtiments mais aussi des élèves et professeurs le montrent bien.

Cette réalisation, financée aux deux tiers du coût global par le comité de La Ville, s'est faite aussi grâce à de multiples bonnes volontés qui ont travaillé et tissé les liens. Les sœurs AMI d'Ecully, sont le principal lien avec leur communauté établie en Haïti depuis très longtemps. Il faut souligner la détermination de Sr Béatrice A.M.I. de Mont Organisé, qui a organisé et mené de bout en bout l'équipe d'ouvriers haïtiens. Cette équipe, malgré les très petits salaires et un seul



repas par jour, a compris l'importance de réaliser rapidement l'édifice, en 3 mois.



L'action fondamentale du groupe local de La Ville, ses réunions, le travail sur les courriers ont permis de suivre les travaux en coordination avec les reli-

gieuses, pour obtenir les informations, trouver les ressources complémentaires, comme la vente des fleurs à la Toussaint, avec ses bons résultats. Le comité de La Ville a enfin préparé la visite du jumelage par Sr Thérèse Gaudel chargée de mission LACIM en Haïti, en février dernier. D'autres bonnes volontés sont à citer, Renazé (53), le deuxième jumeau de Mont Organisé, qui participe à l'aide humanitaire, le conseil d'administration de LA-



CIM, et d'autres générosités.

Sr Thérèse Gaudel a rencontré Sr Edith ainsi

que Sr Béatrice, une enseignante passionnée par son métier. Elle a vu l'importance de l'école dans ce secteur enclavé et frontalier, remarqué l'absence des papas qui émigrent en République Dominicaine proche. Elle a souligné le rôle de la cantine, apprécié l'engagement des cinq enseignants du collège, et celui des responsables de l'école primaire. Elle a réfléchi avec tous sur le fonctionnement actuel et sur les orientations qui doivent permettre une plus grande responsabilisation des parents, maintenant que le collège est réalisé.

Du côté du comité français de La Ville, voici des extraits de quelques réflexions importantes qui ont accompagné la découverte progressive des conditions de vie du jumeau.:

*«Les témoignages des sœurs et les photos prises sur place nous ont permis de nous rendre compte de l'état modeste des habitations et du tracé incertain et peu carrossable de la route. Le paysage près des villages est agréable, la végétation assez variée ; les fruits n'abondent pas mais sont présents ; nous avons pu voir des bananiers, des papayers, des caféiers, des légumineuses comme les pois dont la culture débute. Malgré les tracas, les caprices violents de la nature et la précarité, la propreté règne dignement chez l'habitant et dans le village même de Mont Organisé notre jumeau. Mais l'avenir du pays est préoccupant. Outre les questions de nourriture, de santé, de bâtiments, de soin du bétail, qu'est ce qui permettra d'enrayer dans les mois qui viennent la montée de la violence ? Les sœurs qui habitent le village ont à ménager la susceptibilité des paysans en les mettant face à leurs responsabilités ».*

En Haïti, la route reste ouverte pour continuer sur place un travail de responsabilisation des comités de jumelage, comme dans beaucoup d'endroits. Ici en France, nous pouvons aussi continuer à développer cet esprit de découverte, d'ouverture et de coopération.

*Louis THOMAS, comité de La Ville (69).*

## Des livres à découvrir

### Sur l'Inde

« **Les racines des palétuviers** »  
de **Gaston Dayanand**,  
préface de **Dominique Lapierre**  
Éditions de l'atelier (19 €).

Gaston Dayanand, frère du Prado, vit depuis plus de trente ans en Inde, dans les faubourgs de Calcutta. Dans ce récit déroutant, passionnant, il décrit la vie des hommes et des femmes qui défient l'adversité, inondations, pauvreté endémique, conflits inter religieux, pouvoirs des mafias et des grands propriétaires, pour inventer l'espoir et affirmer leur inaliénable dignité.

« **Pour l'amour de la Seine et du Gange** »  
de **Soucé Antoine Pitchaya**  
Edition l'Harmattan (17 €).

L'écrivain est un touche à tout de la culture qui jette des ponts entre l'Orient et l'Occident, qui éclaire le présent à la lumière des anciennes légendes. Il présente l'Inde, non seulement l'Inde mythique mais l'Inde qui vit et s'adapte au monde moderne.

### Sur l'Afrique

« **On ne naît pas Noir, on le devient** » de **Jean-Louis Sagot-Duvalroux** - **Albin Michel** / 240 pages (16 €).

Aucun enfant ne naît noir et il faut plusieurs jours pour que la peau se pigmente. L'« identité » des jeunes Noirs de France elle non plus n'a rien d'immédiat. Elle est une construction culturelle traversée de confusions où se mêlent idéologie de la race, mémoires douloureuses ou mutilées, racisme réel ou fantasmé, bonnes ou moins bonnes intentions de la société « blanche ». Jean-Louis Sagot-Duvalroux connaît ces situations de l'intérieur. Très impliqué dans la vie artistique du Mali, il s'est marié dans ce pays et son fils a la double nationalité. À la suite d'actions éducatives menées en banlieue parisienne, il tente ici de démêler l'écheveau.

À partir d'exemples vécus, ce texte décape avec vigueur les termes obligés des politiques dites d'« intégration » : origine, communauté, métissage, cultures...

### Sur Haïti

« **Haïti - La perle nue** » de **Gérard Barthélémy**  
et **Mimi Barthélémy** - **Editions Vents d'ailleurs**-  
**2001 (13€)**.

Un petit livre très bien documenté et illustré pour découvrir un pays, comprendre l'écologie, saisir le lien entre la terre et les hommes en ce pays d'Haïti ravagé par la déforestation et des siècles d'histoire douloureuse. Des contes recueillis par Mimi Barthélémy nous font entrer dans le foisonnement de l'imaginaire et de la culture haïtienne.

### La Semaine de la Solidarité Internationale aura lieu du **12 au 20 Novembre 2005**.

Participer, organiser une action, c'est une bonne occasion de faire connaître LACIM dans votre région!

**Renseignements** : sur le site <http://lasemaine.1formatik.com/www/>  
ou tél. : 01 44 72 89 77

En 2004, 2300 animations locales se sont déroulées dans 22 régions de France.

Directeur de la publication: **André JOSSE**  
Rédactrice en chef : **Catherine AMBLARD**  
Responsables du comité de rédaction :  
Commission Inde : **Hélène POUILLY**  
Commission Afrique : **Madeleine GUYON**  
Commission Amérique Latine et Haïti : **Henri AMBLARD**  
Commission communication: **Catherine AMBLARD**  
Impression : **Imprimerie CHIRAT** - St Just-la-Pendue (42 540)  
Réalisation LACIM. Dépôt légal à parution.  
Bulletin semestriel gratuit. ISSN 1763-8585.



## LACIM ET LE TSUNAMI

Fin juin 2005, LACIM avait reçu plus de 65 000 € pour les victimes du Tsunami.



Merci à tous les comités qui se sont mobilisés et à tous les donateurs, membres ou non de LACIM. Il faut noter que des municipalités (15) ont choisi de nous faire confiance et nous ont versé près de 10 000 € de subventions. Les principaux donateurs identifiés sont régulièrement tenus informés de nos actions.

**Toujours à la fin juin, nous avons utilisé près de 60 000 €.** Nous sommes donc dans une situation très différente de celle des grandes ONG qui ne savent pas toujours que faire de l'argent récolté.

**Nous intervenons uniquement en INDE.** Nous avons privilégié l'aide à 7 villages de pêcheurs, tous jumelés. Du fait d'une organisation déjà existante, nous n'avons pas rencontré de difficultés administratives et notre aide a été versée directement aux bénéficiaires par l'intermédiaire du comité de coordination supervisé par John FERNANDEZ, président de notre filiale indienne FIST habilitée à recevoir des fonds de l'étranger.

Pour une part très faible, l'argent a servi pour couvrir des besoins d'urgence (vêtements, ustensiles divers, sacs d'écoliers, etc...). **Les comités de jumelage ont décidé de consacrer l'essentiel du financement à reconstituer les équipements de pêche**, ceci par le biais des prêts relais (sans intérêt) en attendant les aides promises par les gouvernement (et toujours pas versées) :

- achat de pirogues dites "catamarans" avec leurs filets
- réparation de petits bateaux.

Début juin, à la fin de son séjour en France, John FERNANDEZ était heureux de souligner que **dans la majorité des cas, les pêcheurs concernés avaient déjà reçu leur matériel et avaient pu reprendre leur activité. Ceci concernerait près de 300 familles.**

En partenariat avec une ONG Indienne (SSH), nous avons aidé un village d'ouvriers agricoles. Les fonds (4000 €) ont été utilisés à reconstituer l'équipement ménager des familles.

Le solde des fonds disponibles sera normalement consacré à aider 2 ou 3 autres villages de pêcheurs touchés par le Tsunami dans d'autres régions, et en cours d'adoption par des groupes.

*André JOSSE, président (77).*

### SOLIDARITE INDE DU SUD

**Vous trouverez les dernières nouvelles sur notre site Internet [www.lacim.fr](http://www.lacim.fr).**

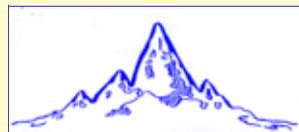
**Si vous souhaitez apporter votre aide**

**aux villages de pêcheurs sinistrés**

**jumelés avec LACIM, merci d'adresser vos dons**

**aux responsables de votre groupe local**

**(ou à défaut au siège à Croizet-sur-Gand-42).**



Site internet  
[www.lacim.fr](http://www.lacim.fr)

**Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde**

Association loi 1901. Reconnue d'utilité publique  
Siège : 42 540 CROIZET S/ GAND - France  
Téléphone : 04 77 63 25 42 - Fax : 04 77 63 23 38  
E.mail : [lacim@lacim.fr](mailto:lacim@lacim.fr)

